

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivier Dussopt annonce que l'administration des douanes a déposé plainte suite à l'accident de service intervenu au péage de Tain l'Hermitage

Paris, le 24/09/2020 N°200

Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes Publics, condamne à nouveau, et avec grande fermeté, l'accident de service dont a été victime l'agent des douanes de la brigade de Romans, qui a été percuté par un véhicule ayant forcé un contrôle au péage de Tain l'Hermitage le mardi 21 septembre après-midi.

Le ministre annonce que la Direction générale des Douanes et Droits Indirects a déposé plainte, ce jour, auprès du Procureur de la République de Valence. Par ailleurs, dès lors qu'il y aura des comportements attentant à la vie des agents, la Direction générale des Douanes et Droits Indirects déposera plainte systématiquement.

Il réaffirme son soutien total à l'agent, ses proches et ses collègues, et salue le professionnalisme et le courage dont font preuve les agents des douanes dans l'exercice de leurs fonctions au quotidien.

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr